

TABLEAU DE CALCUL POUR LA CLASSIFICATION DES SPÉCIALITÉS SPORTIVES INDIVIDUELLES

Spécialité sportive :

Classification :

Points	Justificatif de performance au niveau international (max. 15 points)				Promotion de la relève		Importance de la spécialité sportive (max. 12 points)							
	5 points		5 points		5 points	6 points	4 points	3 points	5 points		2 points	2 points		
6	Résultats JO		Résultats CM		Résultats CE	Densité des performances CM/CE		Concept de la relève sur la base des 12 éléments de la réussite		Reconnaissance internationale	Echo national		Importance économique	Manifestations de grande envergure
	Exigences	Résultats	Exigences	Résultats		5 pts. = ≥ 16 sportifs 4 pts. = 13-15 sportifs 3 pts. = 6-12 sportifs 2 pts. = 3-5 sportifs 1 pt. = 1-2 sportifs	Qualité des mesures de promotion mises en œuvre	Efficacité : comparaison int. : top 8 CMJ / top 6 CEJ = 4 pts. top 16 CMJ / top 12 CEJ = 2 pts. 1 ^{re} moitié du classement = 1 pt.	Nombre de nations actives lors de manifestations de grande envergure (JO/CM/CE) :	Nombre de membres actifs en Suisse	Intérêt médiatique	a) La fédération internationale de la spécialité sportive a son siège en Suisse (1 pt.)	a) unique : soutien de Swiss Olympic : > CHF 20 000.- = 1 pt.	
5	Médaille		Médaille		Résultats	Exigences			3 points : ≥ 150	10 000-24 999 J+S : 1500-7499	2 points : < 1 % ≥ Top 20	b) La spécialité sportive compte parmi les 10 spécialités générant le plus gros chiffre d'affaires (1 pt.)	b) récurrente : budget > CHF 1 million ou retransmission TV = 1 pt.	
4	Diplôme		4 ^e – 6 ^e rang			Médaille			2 points : 50-149	J+S : 500-1499	1 point : ≥ Top 70			
3	9 ^e – 12 ^e rang		7 ^e – 8 ^e rang			4 ^e – 6 ^e rang			1 point : 20-49	J+S : <3000	0 point : < Top 20			
2	13 ^e – 16 ^e rang		9 ^e – 12 ^e rang			7 ^e – 8 ^e rang			0 point : < 20	J+S : <500		a)	a)	
1	Participation		Participation			Participation						b)	b)	
0	Pas de participation		Pas de participation			Pas de participation								
2012														
Total :														
2008														
Total :														

Remarques :

- Les « Directives de classification des spécialités sportives » de Swiss Olympic du 1^{er} janvier 2012 servent de base à la classification.
- Classification 1 : 26-37 points / classification 2 : 20-25 points / classification 3 : 14-19 points / classification 4 : 8-13 points / classification 5 : 0-7 points